



RECU EN PREFECTURE

Le 02 mars 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230223-D00705610-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

Publié le : 02/03/2023

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 23 février 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 février 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 7), Mme Anne BENEDETTO (jusqu'à la question n° 21 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 7 incluse et à compter de la question n° 9), M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 19 incluse et à compter de la question n° 21), M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 7), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 8 incluse et de la question n° 21 à la question n° 25 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 7), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 19 incluse et à compter de la question n° 21)

Secrétaire :

Mme Frédérique BAEHR

Étaient absents :

M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Valérie HALLER, M. Aurélien LAROPPE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Françoise PRESSE

Procurations de vote :

M. Guillaume BAILLY à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 22), M. Nicolas BODIN à Mme Marie ZEHAF (pour la question n° 8), Mme Claudine CAULET à M. Anthony POULIN (à compter de la question n° 22), M. Sébastien COUDRY à Mme Frédérique BAEHR, M. Cyril DEVESA à Mme Marie ETEVENARD, M. Abdel GHEZALI à M. Yannick POUJET (pour la question n° 20), Mme Valérie HALLER à M. Nathan SOURISSEAU, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 6 incluse), M. Aurélien LAROPPE à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (de la question n° 9 à la question n° 20 incluse et à compter de la question n° 26), Mme Françoise PRESSE à M. François BOUSSO, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 9), Mme Juliette SORLIN à Mme Julie CHETTOUH (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 8), Mme Marie ZEHAF à Mme Juliette SORLIN (pour la question n° 20)

OBJET : 50 - Inscription d'itinéraires de randonnées au Plan Départemental des itinéraires de promenades et randonnées du Doubs (PDIPR)

Délibération n° 2023/007056

Inscription d'itinéraires de randonnées au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées du Doubs (PDIPR)

Rapporteur : Mme Fabienne BRAUCHLI, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 2	07/02/23	Favorable unanime

Résumé :

Dans le cadre du réseau d'itinéraire de promenades et de randonnées Départemental, La Ville de Besançon travaille de concert avec Grand Besançon Métropole pour structurer une offre cohérente de chemins de randonnée pédestre à l'échelle du territoire communal, en articulation avec l'aire métropolitaine.

A ce titre, il est proposé que 8 parcours de randonnées, actuellement existants sur les collines bisontines et en forêt de Chailluz, soient inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Cela se traduit par l'identification des voies et chemins communaux, des parcelles privées communales qui accueillent les itinéraires concernés. Après proposition du Conseil municipal, ces propositions d'inscriptions au PDIPR sont soumises à l'approbation du Conseil Départemental du Doubs.

Le développement des activités et sports de pleine nature, et en particulier de la randonnée, constitue un enjeu prioritaire de la politique touristique du Département du Doubs exprimée à travers son projet stratégique C@P 25 (Construire, aménager, préserver notre département).

En effet, le Département est compétent en matière d'activités de pleine nature et de randonnée via l'élaboration et la mise en œuvre :

- d'une part, du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) qui vise à créer les conditions d'un développement harmonisé et maîtrisé des activités de pleine nature et à prendre en compte les enjeux d'un tourisme durable, en intégrant les espaces, sites et itinéraires qui répondent à des conditions de protection de l'environnement et d'accueil sécurisé des pratiquants,
- d'autre part, du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR), intégré au PDESI, dont les objectifs sont, d'une part, de créer les conditions d'aménagement, d'entretien et de valorisation des sentiers destinés à la pratique de la promenade et de la randonnée pédestre, VTT ou équestre, et qui participent à l'essor des modes doux de déplacement et au développement touristique des territoires, et d'autre part, de garantir la continuité de ces itinéraires de randonnée.

L'élaboration du PDIPR relève de la compétence des Départements (article L 361-1 du Code de l'Environnement).

Le PDIPR constitue à la fois un outil efficace pour gérer et améliorer les réseaux d'itinéraires dans le respect de l'environnement, et une opportunité pour mieux organiser ces diverses pratiques et valoriser les territoires.

L'inscription d'un itinéraire au PDIPR protège juridiquement cet itinéraire. Il devient donc opposable aux tiers en cas de projets pouvant menacer les pratiques ou en modifier les caractéristiques.

Dans le Doubs, le PDIPR a été créé et mis en place par le Département le 14 décembre 1998

En vue de l'inscription d'un itinéraire au PDIPR par le Département, plusieurs conditions doivent être réunies et notamment :

- pour les chemins ruraux ou la traversée des parcelles du domaine privé communal, une délibération de la commune concernée doit autoriser l'inscription du chemin ou de la parcelle concernée,

- pour les parcelles privées, Grand Besançon Métropole doit conclure une convention de passage avec les propriétaires des parcelles concernées.

Dans le cas présent, à l'issue d'une phase de concertation conduite dans le cadre du développement de la randonnée au sein de « Grand Besançon Métropole » (délibérations du 12 octobre 2007 et du 27 mai 2021), le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la proposition d'inscription au PDIPR :

- des chemins ruraux, et/ou situés sur le domaine privé de la commune affectés à l'usage du public, proposés en annexe 1 ci-jointe et concernant les itinéraires : circuit du Fort de Bregille, circuit du Fort de Chaudanne, circuit de la Chapelle des Buis, circuit des Coteaux de Rosemont, circuit de la Colline de Planoise, circuit de la Dame Blanche et Vieux Tilleul, circuit de la Dame Blanche, circuit du Vieux Tilleul.

Une fois validées par le Conseil Municipal, ces propositions d'inscriptions au PDIPR sont soumises à l'approbation du Conseil Départemental du Doubs.

L'ensemble des chemins, à inscrire au PDIPR sont présentés dans le tableau en annexe 1.

Ces chemins figurent sur fond cartographique dans le dossier qui est joint en annexe 2 de la présente délibération.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur les propositions de sentiers à inscrire au PDIPR sur le territoire communal,
- demande au Département du Doubs l'inscription au PDIPR des chemins ruraux et situés sur le domaine privé de la commune, mentionnés dans le tableau joint en annexe 1,
- s'engage à pérenniser au mieux les cheminements de randonnée inscrits au PDIPR sur le territoire communal. En outre, dans le cas où un cheminement devrait être supprimé ou modifié, la commune recherchera et aménagera un itinéraire de substitution qui puisse présenter la plus grande valeur paysagère et le plus grand intérêt possibles en matière de randonnée,
- accepte de mettre en place le balisage et la signalétique directionnelle éventuelle, en cohérence avec la charte de signalétique de la Fédération Française de randonnée pédestre, la commune de Besançon étant en charge de la gestion du balisage sur son territoire,
- autorise le Département du Doubs et Grand Besançon Métropole à promouvoir les sentiers inscrits au PDIPR.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

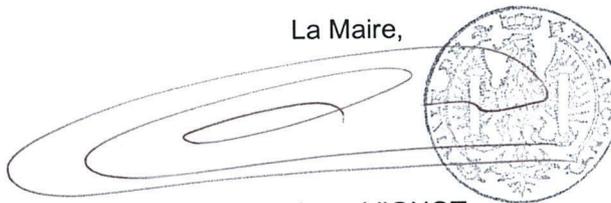
La Secrétaire de séance,



Frédérique BAEHR,
Conseillère Municipale Déléguée

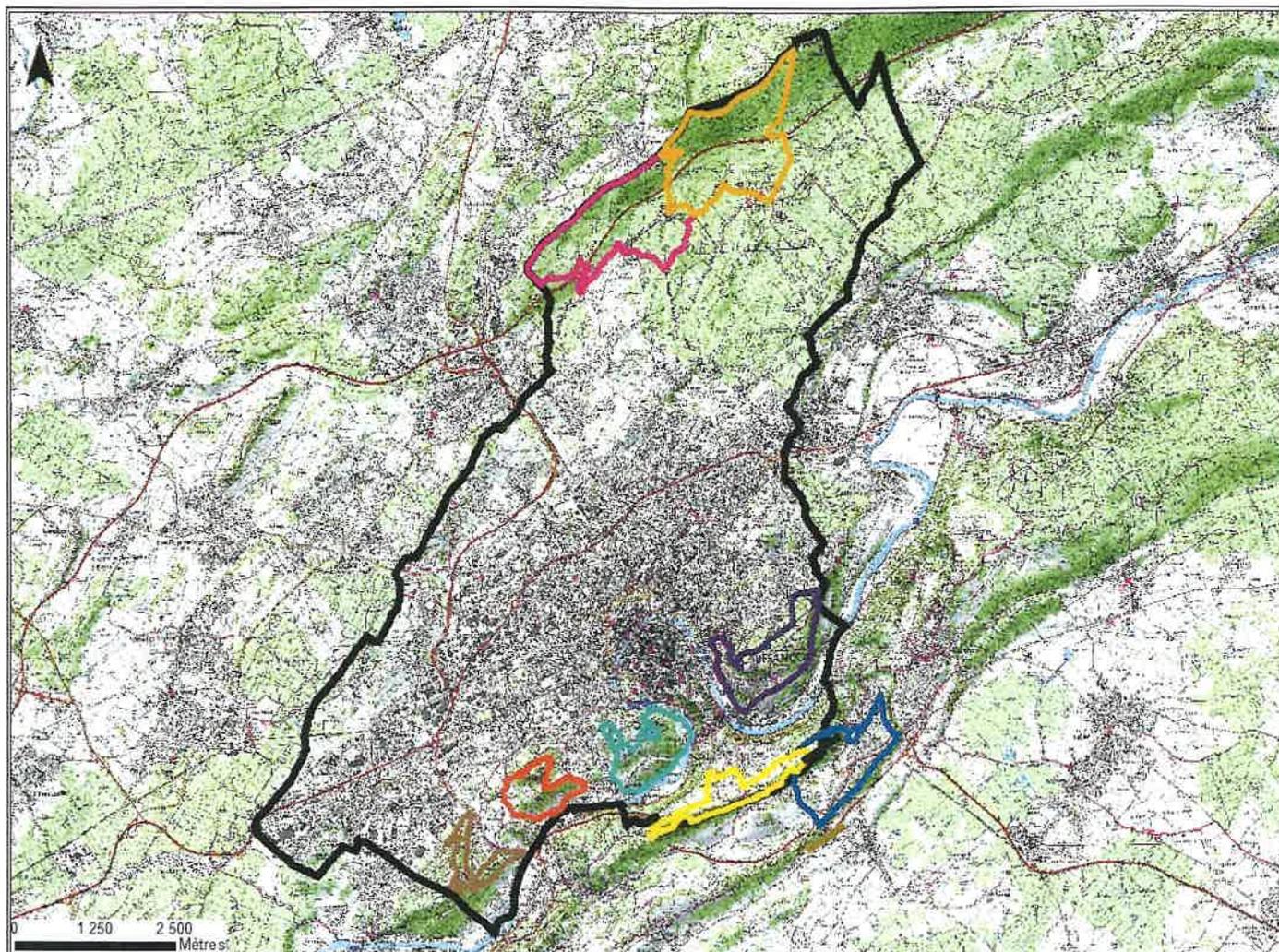
Pour extrait conforme,

La Maire,



Anne VIGNOT

ANNEXE2 : (TRACE DES ITINERAIRES CONCERNES)

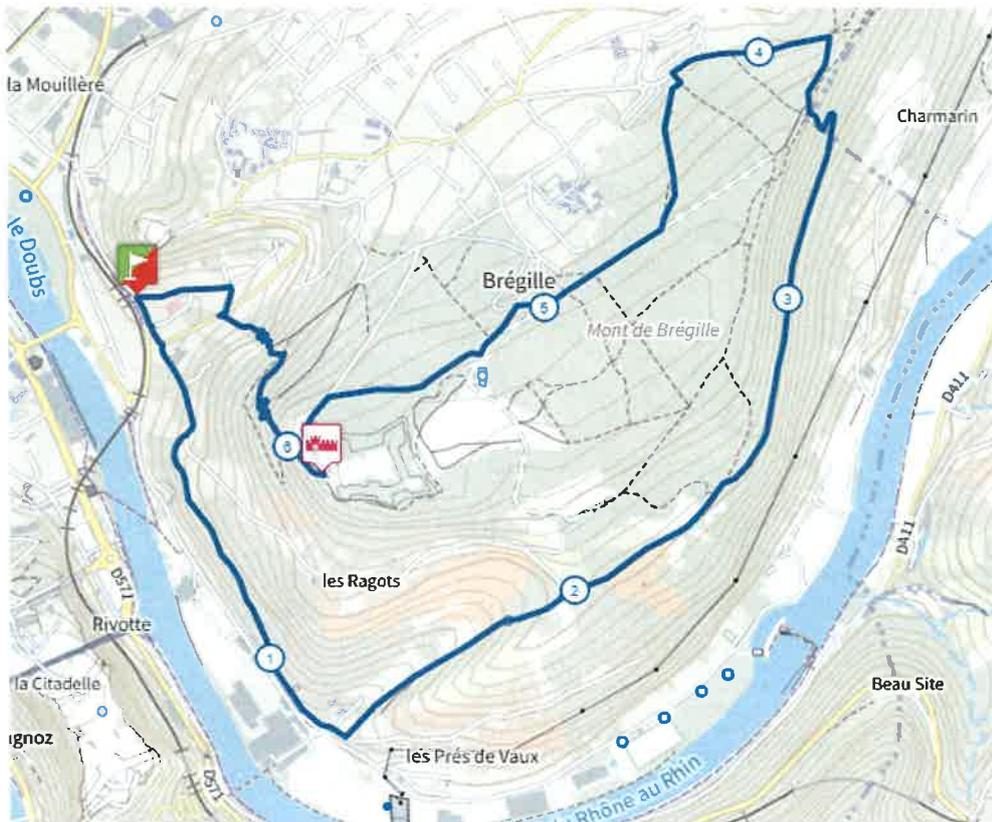


Légende :

-  Limites administratives de la commune.
-  Circuit de Planoise
-  Circuit du Fort de Chaudanne
-  Circuit de la Chapelle des Buis
-  Circuit du Fort de Bregille
-  Sentier des Buis
-  Le Vieux Tilleul
-  Circuit de Rosemont

Circuit du Fort de Bregille :

↔ 6.9 km ⬆ 280 m ⬇ 280 m



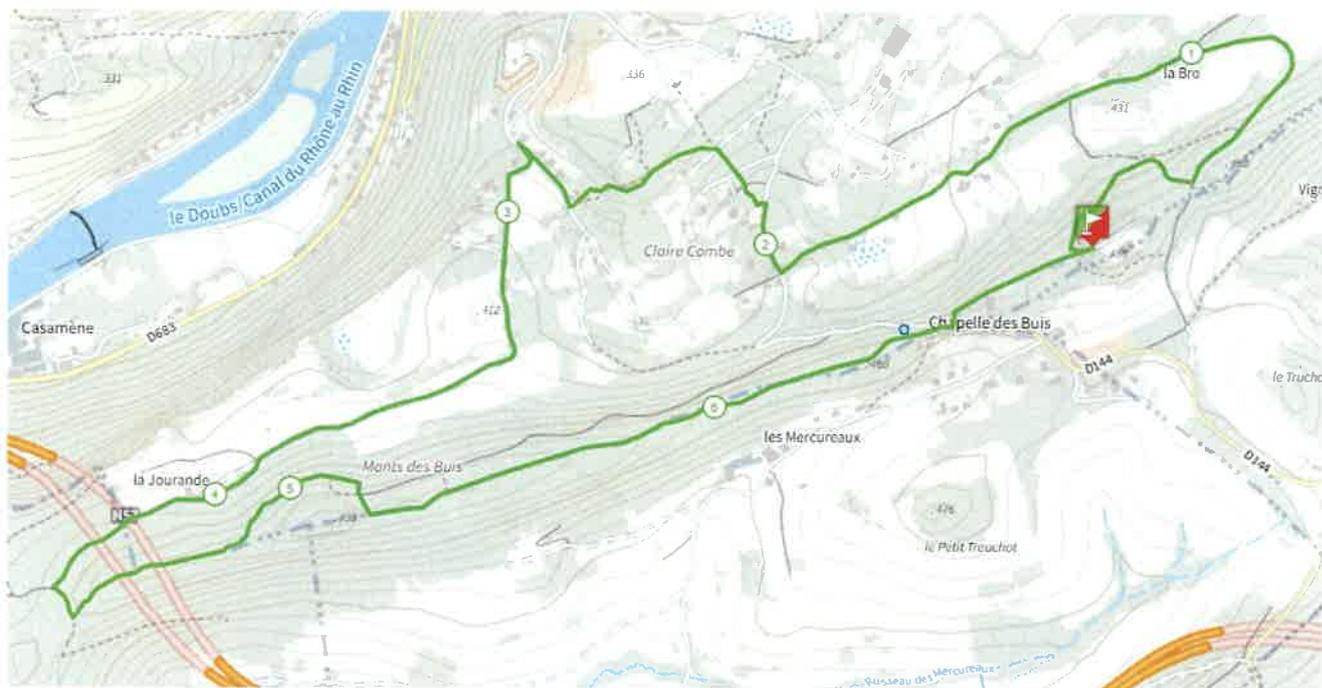
Circuit du Fort de Chaudanne :

↔ 6 km ⬆ 240 m ⬇ 240 m



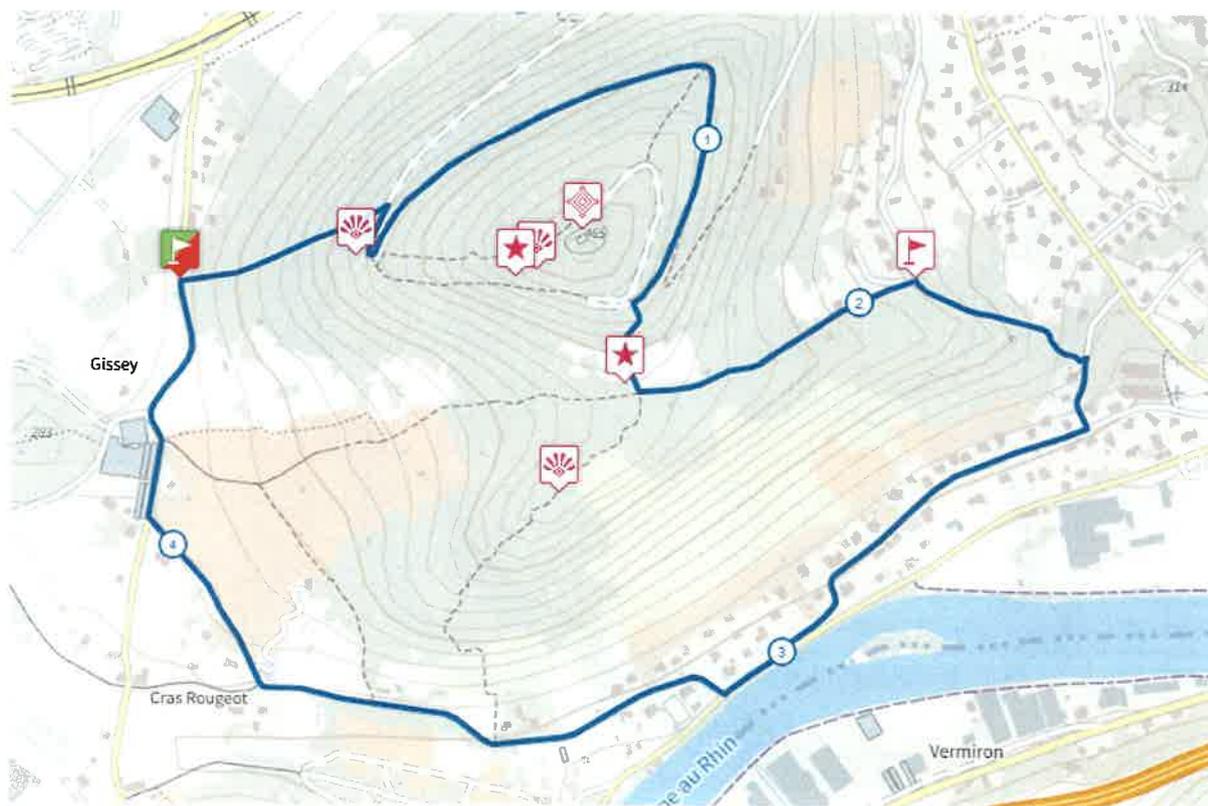
Circuit de la Chapelle des Buis :

↔ 6.9 km ⬆️ 210 m ⬇️ 210 m



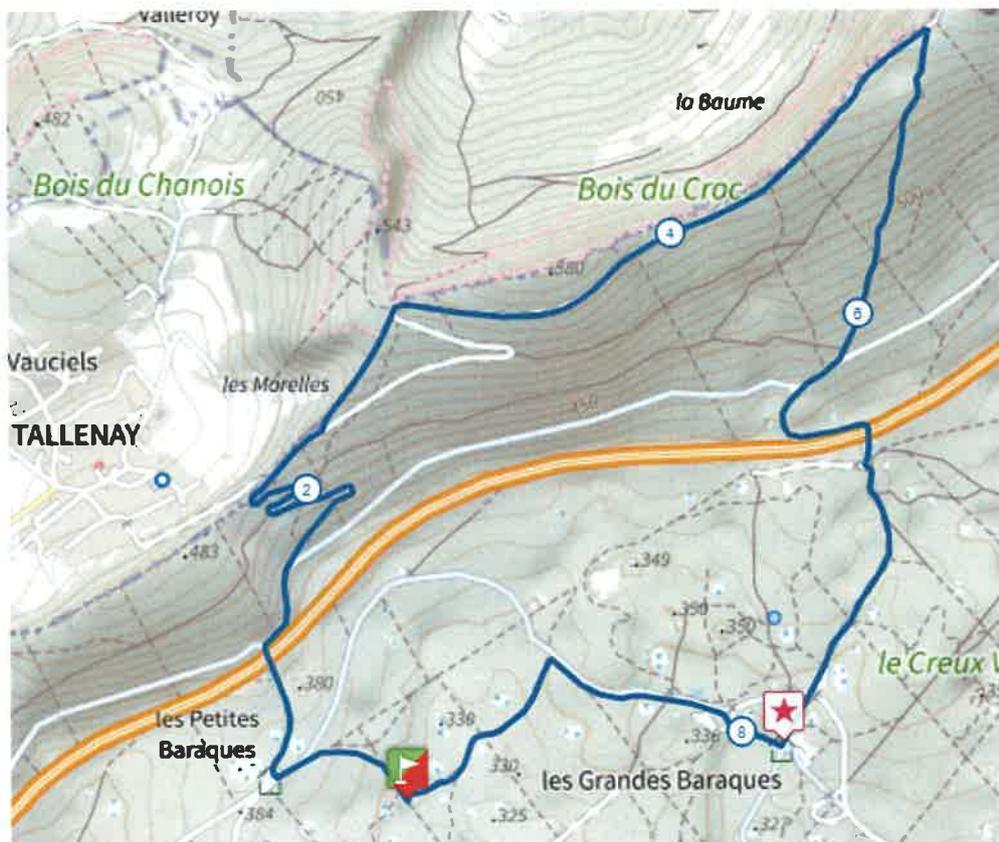
Circuit des Coteaux de Rosemont :

↔ 4.3 km ⬆️ 200 m ⬇️ 200 m



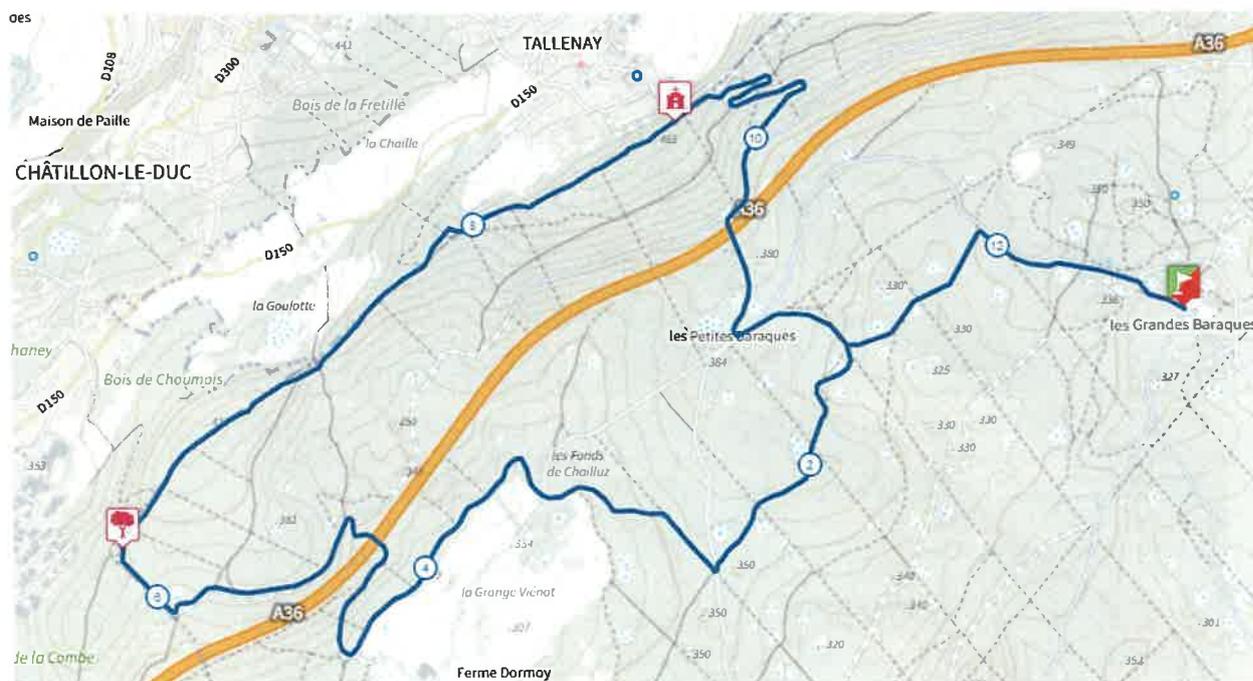
Circuit de la Dame Blanche :

↔ 9.3 km ⬆️ 300 m ⬇️ 300 m

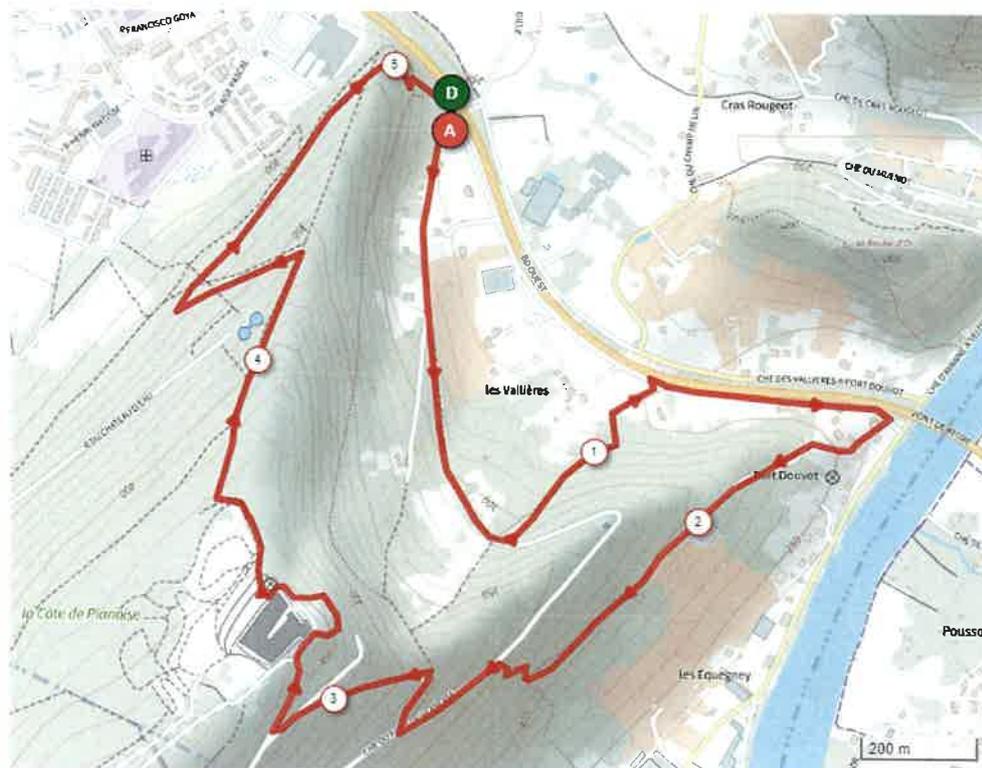


Circuit du Vieux Tilleul :

↔ 12.7 km ⬆️ 330 m ⬇️ 330 m

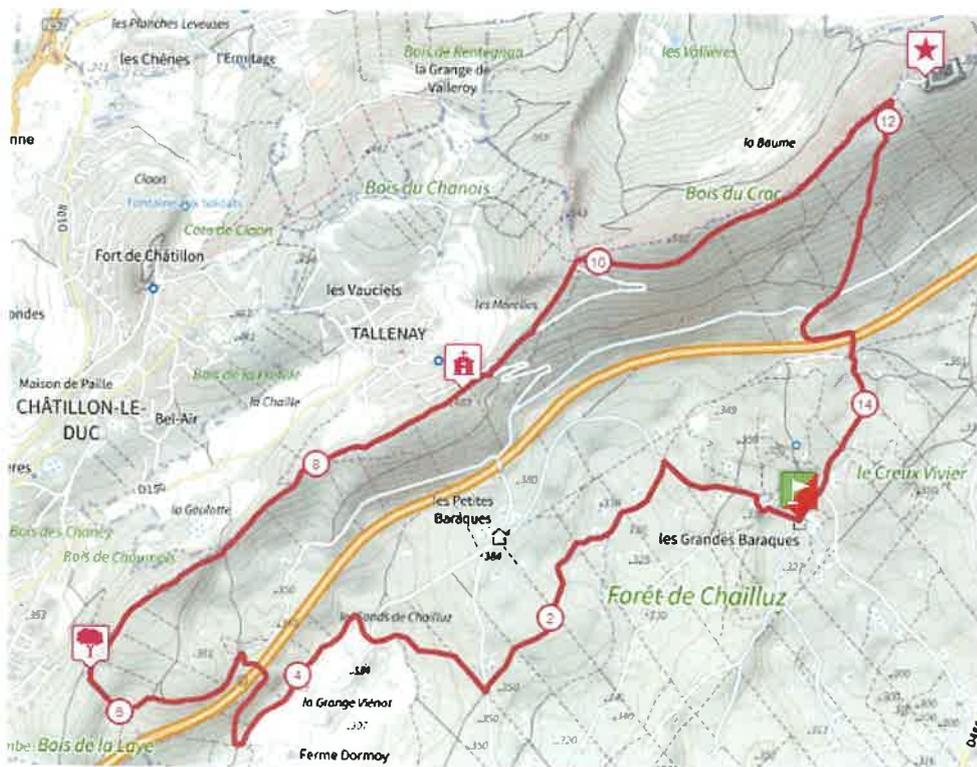


Circuit de la Colline de Planoise : ↔ 5,2 km ↑ 270m ↓ 270m



Circuit de la Dame Blanche et Vieux Tilleul :

↔ 14.7 km ↑ 430 m ↓ 430 m



ANNEXE1 :

Statut juridique	Nom de voie	Section de parcelle	Numéro de parcelle	Propriétaire	Itinéraire concerné
Chemin rural	ESP Robert Moser	ST		10 Commune	Dame Blanche
Chemin rural	Route forestière du Ramier			Commune	Dame Blanche
Chemin rural	Sentier Saint Nicolas			Commune	Dame Blanche
Chemin rural	Chemin	ST		5 Commune	Dame Blanche
Chemin rural	Chemin	ST		2 Commune	Dame Blanche
Chemin rural	Route forestière du Ramier			Commune	Dame Blanche
Chemin rural	Route forestière du Fau du Carré			Commune	Dame Blanche
Chemin rural	Route forestière de Saint Jean Gulf			Commune	Dame Blanche
Chemin rural	Chemin	RW		31 Commune	Dame Blanche
Chemin rural	Route forestière du Geneau			Commune	Dame Blanche
Chemin rural	Chemin	RW		11 Commune	Dame Blanche
Chemin rural	Chemin	RW		14 Commune	Dame Blanche
Chemin rural	Route forestière du Bas de la Côte			Commune	Dame Blanche
Chemin rural	Chemin de la Soue aux Corbons			Commune	Dame Blanche
Chemin rural	Chemin	SW		8 Commune	Dame Blanche
Chemin rural	Chemin	SW		9 Commune	Dame Blanche
Chemin rural	Chemin	SW		10 Commune	Dame Blanche
Chemin rural	ESP Robert Moser	ST		10 Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Route forestière du Ramier			Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Sentier Saint Nicolas			Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin	RV		34 Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin	RV		29 Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin	RV		28 Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin	RV		27 Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin	RV		25 Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin de la Laye			Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin	RV		4 Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin	RV		2 Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin	RV		1 Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin	RV		3 Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin	RV		5 Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin	RV		8 Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin	RV		9 Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin	RV		10 Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin	RW		39 Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin	RW		38 Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin	RW		37 Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Route forestière Saint Jean Gulf			Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Route forestière du Fau du Carré			Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Route forestière du Ramier			Commune	Vieux Tilleul
Chemin rural	Chemin	ST		2 Commune	Vieux Tilleul
Voie communale	Chemin de la Jourande			Commune	Circuit Chapelle des Buis
Voie communale	Chemin de Claire Combe			Commune	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	KO		99 Privé	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	KO		49 Privé	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	KO		42 Commune	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	KO		151 Commune	Circuit Chapelle des Buis
Voie communale	Chemin de la Chapelle des Buis			Commune	Circuit Chapelle des Buis
Voie communale	Chemin des Mialottes			Commune	Circuit Chapelle des Buis
Voie communale	Chemin de la Bro			Commune	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	IV		119 Commune	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	KM		10 Commune	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	KM		4 Commune	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	KN		63 Commune	Circuit Chapelle des Buis

Statut juridique	Nom de voie	Section de parcelle	Numéro de parcelle	Propriétaire	Itinéraire concerné
Chemin rural	Chemin	KN	65	Commune	Circuit Chapelle des Buis
Voie communale	Chemin de la Chapelle des Buis			Commune	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	KN	84	Commune	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	KO	92	Commune	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	KP	34	Commune	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	KP	35	Privé	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	KP	49	Privé	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	KP	37	Privé	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	KR	39	Privé	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	KR	38	Privé	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	A	2425	Privé	Circuit Chapelle des Buis
Chemin rural	Chemin	A	2318	Commune	Circuit Chapelle des Buis
Voie communale	Chemin			Commune	Circuit Planoise
Chemin rural	Chemin	LP	108	Commune	Circuit Planoise
Chemin rural	Chemin	EK	322	Commune	Circuit Planoise
Chemin rural	Chemin	EK	124	Commune	Circuit Planoise
Chemin rural	Chemin	LP	108	Commune	Circuit Planoise
Chemin rural	Chemin	LP	110	Commune	Circuit Planoise
Voie communale	Chemin du Fort de Planoise			Commune	Circuit Planoise
Chemin rural	Chemin	LO	229	Commune	Circuit Planoise
Voie communale	Chemin			Commune	Circuit Planoise
Voie communale	Chemin			Commune	Circuit Planoise
Voie communale	Chemin des Vallières à Port Douvot			Commune	Circuit Planoise
Chemin rural	Chemin	LM	93	Privé	Circuit Planoise
Chemin rural	Chemin	LM	35	Commune	Circuit Planoise
Chemin rural	Chemin	LP	69	Privé	Circuit Planoise
Voie communale	Chemin			Commune	Circuit Planoise
Chemin rural	Chemin	LP	108	Commune	Circuit Fort Chaudanne
Voie communale	Chemin de Mazagran			Commune	Circuit Fort Chaudanne
Voie communale	Rue Henri Fertet			Commune	Circuit Fort Chaudanne
Voie communale	Rue du Pont			Commune	Circuit Fort Chaudanne
Voie communale	Rue de Velotte			Commune	Circuit Fort Chaudanne
Voie communale	Chemin des Deux Lys			Commune	Circuit Fort Chaudanne
Chemin rural	Chemin	IM	227	Commune	Circuit Fort Chaudanne
Chemin rural	Chemin	IM	1	Commune	Circuit Fort Bregille
Voie communale	Chemin			Commune	Circuit Fort Bregille
Voie communale	Chemin			Commune	Circuit Fort Bregille
Voie communale	Chemin			Commune	Circuit Fort Bregille
Voie communale	Chemin			Commune	Circuit Fort Bregille
Voie communale	Chemin			Commune	Circuit Fort Bregille
Voie communale	Chemin			Commune	Circuit Fort Bregille
Chemin rural	Chemin	CP	45	Commune	Circuit Fort Bregille
Voie communale	Rue Boissy d'Anglas			Commune	Circuit Fort Bregille
Chemin rural	Chemin	CP	46	Commune	Circuit Fort Bregille
Chemin rural	Chemin	CP	45	Commune	Circuit Fort Bregille
Chemin rural	Chemin	C	314	Commune	Circuit Fort Bregille
Chemin rural	Chemin	IX	15	Commune	Circuit Fort Bregille
Voie communale	Chemin			Commune	Circuit Fort Bregille
Voie communale	Chemin des Echenoz Saint-Paul			Commune	Circuit Fort Bregille
Voie communale	Chemin de Plainechaux			Commune	Circuit Fort Bregille
Voie communale	Chemin Fourchu			Commune	Circuit Fort Bregille
Voie communale	Chemin des Ragots			Commune	Circuit Fort Bregille
Voie communale	Chemin du Fort de Brégille			Commune	Circuit Fort Bregille
Voie communale	Rue des Fontenottes			Commune	Circuit Fort Bregille
Voie communale	Rue Fabre			Commune	Circuit Fort Bregille
Voie communale	Rue de la Fontaine			Commune	Circuit Fort Bregille
Escalier chemin rural	Chemin			Commune	Circuit Fort Bregille
Chemin rural	Chemin	CY	150	Commune	Circuit Fort Bregille
Chemin rural	Chemin	IX	58	Commune	Coteaux de Rosemont
Voie communale	Chemin de Cras Rougeot			Commune	Coteaux de Rosemont
Voie communale	Chemin de Chamuse			Commune	Coteaux de Rosemont
Chemin rural	Chemin	KX	54	Commune	Coteaux de Rosemont
Chemin rural	Chemin	KV	44	Commune	Coteaux de Rosemont
Voie communale	Chemin du Fort de Rosemont			Commune	Coteaux de Rosemont
Chemin rural	Chemin	KT	147	Commune	Coteaux de Rosemont
Chemin rural	Chemin	KT	63	Commune	Coteaux de Rosemont
Voie communale	Chemin			Commune	Coteaux de Rosemont
Voie communale	Chemin			Commune	Coteaux de Rosemont
Voie communale	Chemin			Commune	Coteaux de Rosemont
Chemin rural	Chemin	KS	17	Privé	Coteaux de Rosemont
Chemin rural	Chemin	KS	23	Commune	Coteaux de Rosemont
Voie communale	Chemin des pêcheurs			Commune	Coteaux de Rosemont
Voie communale	Chemin des Champs Nardin			Commune	Coteaux de Rosemont
Voie communale	Chemin d'Avanne à Velotte			Commune	Sentier du Buis
Chemin rural	KM4	KM	4	Commune	Sentier du Buis
Chemin rural	KM10	KM	10	Commune	Sentier du Buis
Chemin rural	IV119	IV	119	Commune	Sentier du Buis